

Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Raphaël CHIPEAUX

Lieu de réunion du Conseil :
NANTHEUIL

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
10/04/2026

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 37
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : BRUN Christelle, CRESCENT Sophie, DECARPENTRIE Françoise, DESGRAUPES Maryline, DUGARET Clothilde, FAVARD Anne, FIAULT Lydie, HYVOZ Isabelle, LACOTTE Marie-Claude, MAGNE Muriel, MEYNIER Maryse, VACHEYROUX Agnès,

Messieurs : APPEYROUX Philippe, AUGEIX Michel, BILLAT Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, CHAMINADE Yannick, CHAUSSADAS Jean-Patrick, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, DESSOLAS Frédéric, DOBELLS Michel, DUTHEIL Frédéric, FARGEOT Serge, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GRANET Jean-Claude, KANABUS DEROISY Benoît, KINTING Fabrice, MAZEAU Patrick, MAZEAUD Pascal, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, RODRIGUEZ Gilles, ROUSSEAU Pierre, VAURIAC Bernard,

Absents ou excusés : MAZEAU Emmanuel (excusé, pouvoir à M. Magne),

Mme Anne FAVARD est désignée secrétaire de séance.

Adhésion au Parc Naturel Régional Périgord Limousin – Représentants

Vu l'adhésion de la Collectivité au Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et les statuts du Syndicat, la collectivité doit désigner des représentants pour siéger au sein :

- du Comité Syndical (2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants + 2 titulaires GEMAPI)
- du Bureau Syndical (1délégué titulaire)

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNNE les représentants de la Communauté de communes auprès du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin comme suit :

Comité Syndical :

Délégué titulaire	Délégué suppléant	Délégué GEMAPI
KINTING Fabrice	BILLAT Philippe	MAZEAU Patrick
CHAMINADE Yannick	KANABUS DEROISY Benoît	PRIVAT Pascal

AR Prefecture

024-242400752-20260416-2026_4_12-DE
Reçu le 22/04/2026

Bureau Syndical : 1 représentant parmi les 2 titulaires du CS et plus de suppléant

Représentant
KINTING Fabrice

Fait à Thiviers, le 20 Avril 2026
Le Président
Raphaël CHIPEAUX



La Secrétaire de Séance,
Anne FAVARD

La présente délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication
et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Raphaël CHIPEAUX



AR Prefecture

024-242400752-20260416-2026_4_12-DE
Reçu le 22/04/2026